



LE TÉLÉTRAVAIL AU CRÉDIT AGRICOLE : LES SALARIÉS LE SOUHAITENT, LE SNECA LE DEMANDE !

✓ **31 % DES SONDÉS SE SONT SENTIS ISOLÉS
DE LEUR ÉQUIPE.**

✓ **60 % ONT LE SENTIMENT DE DEVOIR FAIRE
PLUS !**

Les principaux points de vigilance sont :

- Respecter le volontariat du salarié.
- Travailler l'autonomie dans son métier.
- Assurer la sécurité physique et psychologique des personnes.
- Etre attentif à maintenir un maillage territorial, qui est une de nos forces principales.
- Garantir la sécurité de nos données.
- Assurer et prendre en charge les conditions matérielles de travail (bureau, connexion Internet).
- Former les managers à un accompagnement spécifique des salariés.
- Maintenir une cohésion d'équipe par un pilotage adapté.
- ...

A VENIR :

- Les avantages.
- Un accord de branche ? Un accord dans chaque Caisse Régionale et Entités de la Branche ?

